

**MOTION
AVEC DEMANDE D'EXAMEN PRIORITAIRE**

DEPOSEE PAR : M. Christophe CANIONI – « NON INSCRIT »

- OBJET : CREATION DU « HAUT CONSEIL CONSULTATIF ».

CONSIDERANT que les compétences désormais accrues de la nouvelle Collectivité de Corse nécessitent un renforcement de la préparation de ses décisions,

CONSIDERANT que si les Présidents du Conseil Exécutif et de l'Assemblée de Corse bénéficient du concours de fonctionnaires et agents de haut niveau, une expertise approfondie des questions complexes semble néanmoins parfois nécessaire,

CONSIDERANT que l'expérience et les talents d'anciens élus issus de la CTC, maires, députés, ou sénateurs, et des personnalités de la société civile sont souvent particulièrement précieux,

CONSIDERANT que ces personnalités reconnues pour leurs actions dans l'exercice de leurs mandats politiques ou de par leurs professions universitaires, juristes, économistes, mais n'exerçant plus sont qualifiées pour apporter leur concours à la Collectivité de Corse dans le cadre d'un organisme consultatif,

L'ASSEMBLEE DE CORSE

DEMANDE dans le cadre des décrets en préparation pour le nouveau statut, la création du " Haut Conseil Consultatif ".

DEMANDE que cet organisme soit destiné à éclairer de ses avis et de son expertise toutes questions qui lui seraient soumises soit à la demande du Président

de l'Exécutif ou du Président de l'Assemblée de Corse soit à la demande d'un tiers des membres composant l'Assemblée et portant sur des points techniques notamment financier, juridique ou diplomatique.

DEMANDE que ce " Haut Conseil Consultatif " soit composé de 8 sages et désignés à part égale par les Présidents du Conseil Exécutif et de l'Assemblée de Corse pour la durée de la mandature.

DEMANDE que les Présidents organisent le calendrier du " Haut Conseil Consultatif ", et en fixent eux-mêmes les quotas.

DEMANDE que le " Haut Conseil Consultatif " siège à l'Assemblée de Corse dans une salle prévue à cet effet.

DEMANDE que le " Haut Conseil Consultatif " soit effectif dès la mise en place de la nouvelle Collectivité de Corse.

* * *